

## CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE TAHOUA

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000/15 du 21 Août 2000  
Tél : (227) 99 91 58 31 / Email : [cratahoua@gmail.com](mailto:cratahoua@gmail.com)



### Résultats du conseil de gestion à l'exploitation familiale (CGEF) pour la culture de l'oignon bulbe campagne sèche-froide 2021-2022

Rédaction : Equipe technique CRA Tahoua / Juillet 2022

#### 1. Rappel de l'approche de la mise en œuvre conseil de gestion à l'exploitation familiale (CGEF)



La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) anime le conseil de gestion à l'exploitation familiale (CGEF) qui est une démarche globale de renforcement des capacités des producteurs et repose sur des méthodes d'apprentissage et d'aide à la décision aux producteurs. C'est surtout un conseil fourni à des adhérents d'OP pour mieux rationaliser leurs décisions technico-économiques

dans la gestion de l'exploitation maraîchère grâce à une analyse de leur situation.

Le CGEF est mis en œuvre depuis la campagne sèche-froide 2018-2019. Les éléments essentiels du dispositif à retenir pour la mise en œuvre du CGEF :

- Le Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) assure le renforcement régulier des capacités des équipes de la CRA en termes de connaissances techniques, de démarches d'animation et de suivi, et de méthodes d'analyse. Le RECA assure aussi la réalisation d'émission radios, la capitalisation des données CGEF.
- Les CRA assurent à travers leurs dispositifs, les formations des OPs et leur dispositif d'animateurs endogènes (dotation en fiche de collecte de données appelées ou fiche suivi CGEF), le suivi qualité et le traitement/analyse des données, la production de fiches des résultats technico-économiques, des notes thématiques et des modules de formation et la diffusion d'émissions et l'animation sur des radios communautaires. Par ailleurs, le partenariat avec chaque OP engagée dans le CGEF est formalisé par une convention d'objectif CRA / OP.
- Les conseillers agricoles de la CRA assurent un conseil aux producteurs sur le plan technique (techniques adaptées de production agricole) et sur le plan économique de meilleures pratiques de gestion (planification, gestion de la trésorerie, évaluation et analyses des résultats technico-économiques) susceptibles de contribuer efficacement à une amélioration des revenus de leurs exploitations ; la restitution des résultats CGEF (au niveau site pour les producteurs et au niveau régional pour les autres acteurs).
- Les OP de base : elles s'assurent la mobilisation des producteurs à suivre et des animateurs endogènes qui garantissent le suivi de proximité des adhérents (les producteurs auprès de qui les données/informations sont collectées).

## 2. Résultats du conseil de gestion à l'exploitation familiale (CGEF), campagne agricole sèche-froide 2021-2022



Pour la campagne sèche froide 2021-2022 (d'octobre 2021- avril 2022), le CGEF a été conduit dans 20 sites de 16 communes avec 295 adhérents dont 6 femmes (oignon 5 femmes et pomme de terre 1 femme). L'oignon bulbe est cultivé par près de 79 % des exploitations agricoles (EA) suivies avec (234 adhérents) et dans 78 % des sites suivis, ce qui dénote de l'importance de la production d'oignon bulbe dans la région de Tahoua. Quant aux autres productions, l'oignon semence est produit sur 2 sites avec 31 adhérents (11%), le chou sur 1 site avec 14 adhérents (5%), et la pomme de terre avec 16 adhérents (5%) sur 1 site.

Tableau 1 : Répartition des producteurs suivis en CGEF 2021-2022 par culture et par site

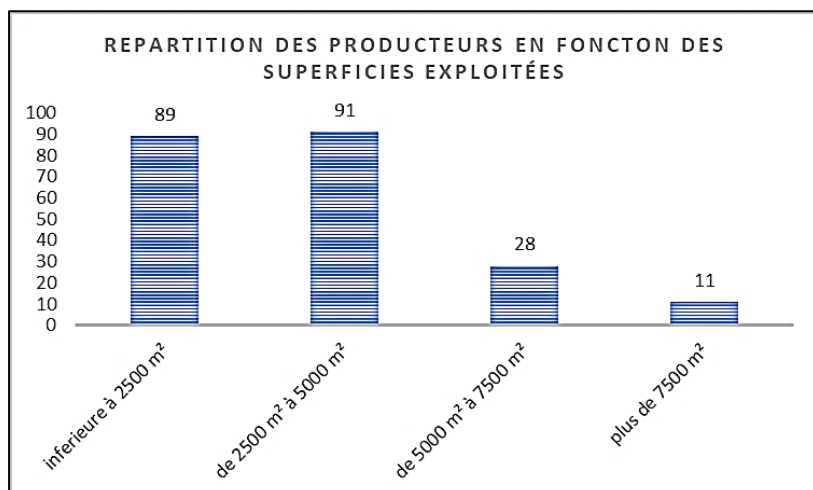
Communes	Sites	OP partenaires	Répartition des producteurs adhérents par culture				Total général
			Chou	Oignon	Oignon semence	PDT*	
Badaguichiri	Tchiofi	AUE Mugni Niya	14				14
Bambeye	Bagga	Union Tchigaba karkara				16	16
Barmou	Toro	AUE de Toro		15			15
Ibohamane	Ibohamane	SCOOP Raya Karkara		22			22
Kalfou	Alibou elh	AUE de Alibou		15			15
	Bagaye	AUE Babagaya		16			16
Karofane	Amasheck	AUE Farin Tchiki		15			15
Keita	Boussaragué	SCOOP Haské		20			20
Madaoua	Kollé	SCOOP Thigaba		16			16
Malbaza	Guidan Ider	SCOOP/FUSA'A		15			15
Sabon Guida	Sabon guida	SCOOP/Tchigaba Karkara		15			15
Tabalak	Fachi	SCOOP Zumuntchi		17			17
	Tabalak	AUE Tabalak		18			18
Tahoua 2	Changnassou	SCOOP changnassou		19			19
Tahoua 1	Foukoye	AUE Foukoye			15		15
Tajayé	Sabara	AUE Wani Wanu Ke Wanké Wni			16		16
Tsernaoua	Kakou	SCOOP Alheri		16			16
Tamaské	Azourak			15			15
	Total général		14	234	31	16	295

\*Pomme de terre

**La présente analyse porte sur l'oignon bulbe.**

*Remarque : Sur 234 producteurs adhérents suivis pour la culture de l'oignon bulbe, le traitement des données a conduit au rejet de 15 producteurs du site de Azourak, qui présentaient des données erronées. L'analyse des résultats a porté sur 219 producteurs.*

## 2.1. Analyse des superficies emblavées par EA.



Les superficies emblavées en oignon bulbe par EA vont de 572 à 40 830 m<sup>2</sup>.

La superficie moyenne des 219 producteurs suivis est de 3 567 m<sup>2</sup>.

La médiane est de 2 894 m<sup>2</sup>, soit 50% des producteurs avec une surface en oignon comprise entre 572 et 2 894 m<sup>2</sup>.

On constate que 64% des adhérents exploitent une superficie inférieure à la moyenne générale.

Graphe 1 : Répartition des producteurs en fonction de la superficie cultivée en oignon

La répartition des producteurs en fonction de la taille des superficies exploitées, montre que 41% des EA exploitent une superficie inférieure à 2 500m<sup>2</sup>, 42% entre 2 500 – 5 000m<sup>2</sup>, 13% entre 5 000 – 7 500 m<sup>2</sup> et seulement 5% avec plus de 7 500m<sup>2</sup>.

Comparativement à la campagne maraichère 2020 – 2021, on observe une réduction de la superficie emblavée qui passe d'une moyenne de 4 596 m<sup>2</sup> pour la campagne précédente à 3 567 m<sup>2</sup>, soit une diminution de 1 029 m<sup>2</sup> (22%).

Selon les échanges avec les adhérents, la réduction des superficies exploitées est liée au déficit hydrique enregistré pour la campagne pluviale 2021, caractérisée par un faible écoulement des koris avec moins de recharge de la nappe au niveau des bassins exploités par les producteurs.

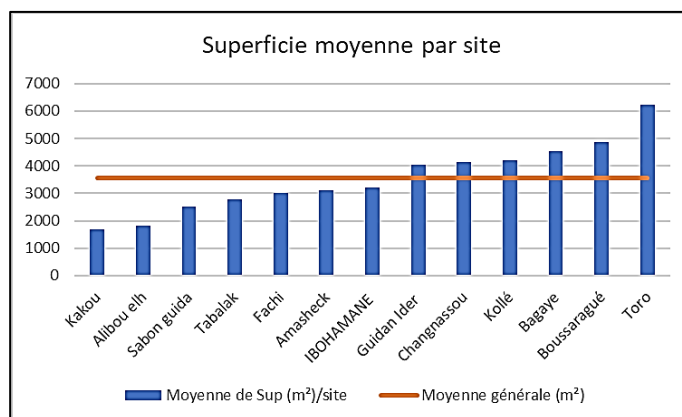
## 2.2. Situation des superficies exploitées en oignon bulbe par site de conseil de gestion

Tableau 2 : Superficie moyenne par site en m<sup>2</sup>

Sites	Nombre d'Adhérents	Superficie Moyenne (m <sup>2</sup> )
Kakou	16	1 690
Alibou elh	15	1 828
Sabon guida	15	2 529
Tabalak	18	2 792
Fachi	17	3 027
Amasheck	15	3 104
IBOHAMANE	22	3 221
Guidan Ider	15	4 035
Changnassou	19	4 127
Kollé	16	4 211
Bagaye	16	4 534
Boussaragué	20	4 880
Toro	15	6 213
Total général	219	3 567*

\* Il s'agit de la moyenne des producteurs

La superficie exploitée en oignon par site de conseil de gestion varie de 1 690 m<sup>2</sup> site de Kakou (commune de Tsernaoua) à 6 213 m<sup>2</sup> site de Toro (commune de Barmou). La moyenne des sites est de 3 567 m<sup>2</sup>.



Graphe 2 : Superficie moyenne cultivée par site en m<sup>2</sup>

Tableau 3 : Comparaison des superficies moyennes cultivées saison sèche froide par site pour les campagnes 2020-2021 et 2021-2022

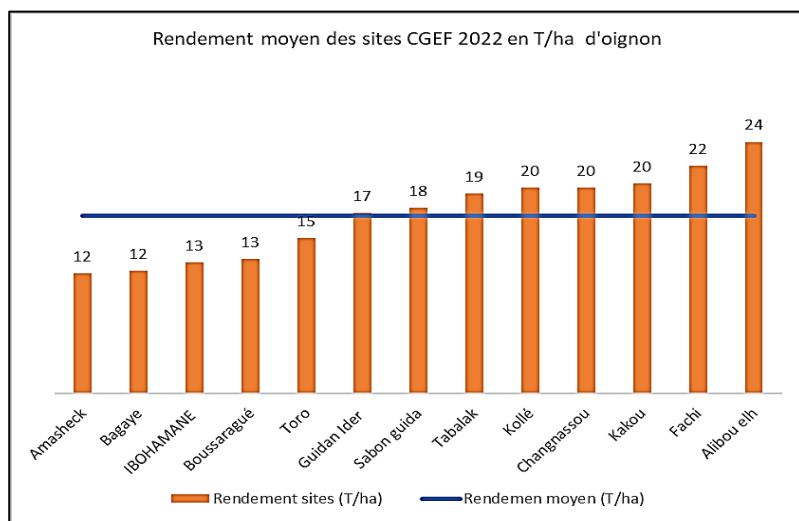
Sites	2020-2021 (m <sup>2</sup> )	2021-2022 (m <sup>2</sup> )	Écart
Kakou	3 555	1 690	- 1 865
Alibou elh	2 786	1 828	- 958
Sabon guida	2 440	2 529	89
Tabalak	5 772	2 792	- 2 980
Fachi	5 584	3 027	- 2 557
Amacheck	2 262	3 104	842
Ibohamane	2 911	3 221	310
Guidan Ider	3 192	4 035	843
Changnassou	4 073	4 127	54
Bagaye	5 273	4 534	- 739
Boussaragué	6 207	4 880	- 1 327
Toro	7 036	6 213	- 823
Sup Moyenne	4 258	3 498	- 759

Pour les 12 sites sur 13 suivis pour les deux campagnes, on constate une réduction de la superficie mise en valeur pour la culture d'oignon.

En plus du déficit hydrique de la campagne 2021, les sites de Tabalak et Fachi faisaient face, ces dernières années, au problème de la fusariose. Ainsi, le conseil développé aux producteurs était de faire des rotations culturales afin de réduire la maladie. La baisse de la superficie en oignon pour ces deux sites pourrait être le résultat

de ce conseil. Toutefois, la CRA poursuivra les réflexions et échange à cet effet.

### 2.3. Les rendements



**Le rendement moyen des 219 producteurs est de 17 tonnes par ha, soit 141 sacs de 120 kg par hectare.**

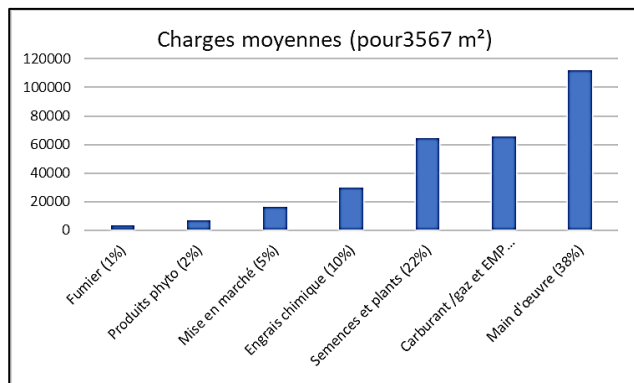
Le rendement moyen par site varie entre 100 sacs (12 tonnes) par ha à Bagaye (commune de Kalfou) et Amechek (commune de Karofane) et 200 sacs (24 tonnes) par ha à Alibou Elhadj (commune de Kalfou).

Comme chaque année, le rendement moyen obtenu par les producteurs suivis en conseil de gestion est inférieur à la moitié du rendement donnée dans le Rapport définitif de l'enquête sur les productions agricoles 2021/2022. En effet, dans ce rapport le rendement moyen en oignon est de 39,33 tonnes pour la région de Tahoua.

Pour les producteurs en conseil de gestion, la surface de chaque producteur est mesurée et la totalité de la récolte est mesurée en nombre de sacs. Les différents types de sacs utilisés en fonction des sites ont été pesés pour obtenir l'unité de mesure locale.

*Cet écart très significatif de l'étendu des rendements peut être lié à la différence de fertilité des sols mais également par la différence des niveaux de performance technique entre les sites (surtout les pratiques culturales). Notons aussi que cette campagne, les producteurs ont bénéficié de l'appui d'un partenaire en semences dont la qualité était mauvaise, c'est le cas des producteurs des sites de Bagaye et Amachek qui présentent les plus faibles rendements.*

## 2.4. Les charges opérationnelles



**Définition** : Les charges opérationnelles sont facilement affectables à une activité ou une « opération culturale » (ici la culture de l'oignon) d'où leur nom de « charges opérationnelles ».

Elles sont consommées avec l'opération en question (semences, engrais, carburant pour l'irrigation, frais de sarclage ou récolte ...). Elles sont également appelées « charges variables » car elles varient avec l'importance de la production.

Tableau 4 : Répartition des charges

Répartition des charges	Main d'œuvre	Semences et plants	Engrais chimique	Fumier	Produits phyto	Carburant et EMP	Mise en marché	Total
<b>Charges moyennes /EA (3 567 m²)</b>	112 236	64 650	29 980	3 534	6 646	65 777	16 311	299 135
<b>Charges / hectare 2022</b>	314 651	181 245	84 050	9 908	18 631	184 406	45 728	838 614
%	38%	22%	10%	1%	2%	22%	5%	100%
<b>Charges / hectare 2021</b>	271 920	112 902	54 850	11 593	8841	151 141	48 677	659 924
%	41%	17%	8%	2%	1%	23%	7%	100%
<b>Charges / hectare 2018</b>	279 010	100 053	63 923	19 429	11 583	186 149	15 904	676 051
%	41%	15%	9%	3%	2%	28%	2%	100%
Augmentation entre 2021 et 2022	16%	61%	53%	-15%	111%	22%	-6%	27%

Les charges en 2022 se chiffrent en moyenne à 299 135 F par exploitation hors main d'œuvre familiale pour une surface moyenne cultivée de 3 567 m² par EA, **soit 838 614 F par ha**.

Les charges les plus importantes sont la main d'œuvre (38%), puis à égalité le carburant et entretien motopompe et les semences ou plants (22% chacun). La répartition des charges est globalement semblable à celle de 2021.

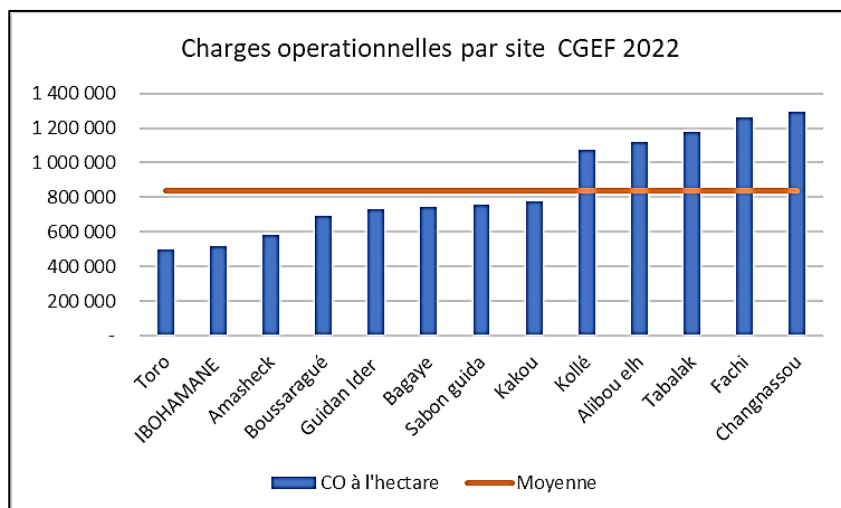
Entre 2018 et 2021, les charges à l'hectare sont restées stables. Par contre, en 2022, on observe une augmentation des charges à l'hectare qui sont passées de 659 924 F en 2021 à 838 614 F en 2022, **soit une augmentation de 27%**.

L'augmentation des charges a été très importante pour les semences et plants, les engrais et les produits phytosanitaires.

*Chaque hectare d'oignon permet de distribuer 314 650 F de revenus pour la main d'œuvre, ce qui est une source importante de valorisation et/ou de création d'emplois.*



## 2.5. Comparaison des charges ramenées à l'hectare par site de conseil de gestion



Les sites autour des villes ont les charges de main d'œuvre les plus élevées.

Le site de Changnassou (ville de Tahoua) enregistre des charges les plus élevées principalement à cause des coûts de main d'œuvre qui représentent plus de 50% des charges.

Le site est collé à la ville avec pour conséquences de nombreux « nouveaux propriétaires » (fonctionnaires, autres salariés) qui emploient essentiellement de

la main d'œuvre rémunérée (permanente ou occasionnelle) et peu de main d'œuvre familiale.

Les sites à texture de sol sableux-limoneux et les sites où la nappe dépasse les 10 m<sup>2</sup> de profondeur ont les charges de carburant/gaz les plus élevées. C'est le cas de Guidan Ider, Kaku, Alibou Elhaj, Bagaye et Ibohamane où les charges liées au carburant représentent 53%. Cela est également lié à l'utilisation d'essence comme carburant, contrairement aux autres sites qui utilisent le gaz butane.

Les producteurs des sites de Changnassou, Amachek, Ibohamane et Alibou Elhaj n'ont pas de charges relatives à la mise en marché (coût de transport, emballage et taxes) car les ventes se font essentiellement bord champs, et que les charges sont assurées par les acheteurs. Toutefois, même si l'écart n'est pas très important, cela crée quand même une différence de prix de vente de l'oignon. Par exemple, lorsque le sac d'oignon de 120 kg se vend à 13 000 F à Gandassoumou/Madaoua (marché de collecte), le producteur de Amachek (Karofane) reçoit 12 000 F par sac vendu.

Tableau 5 : Situation des charges à l'hectare par site de CGEF

Sites	Main d'œuvre	Semences/plants	Engrais chimique	Fumier	Produits phyto	Carburant /entretien GMP	Mise en marché	Total
Changnassou	755 731	167 067	165 537	-	10 904	197 165	153	1 296 557
Fachi	537 732	255 369	83 374	1 749	61 267	188 126	134 409	1 262 025
Tabalak	444 342	321 723	78 013	-	31 386	139 211	162 961	1 177 637
Kollé	402 649	265 232	191 762	-	65 863	116 445	35 139	1 077 089
Alibou elh	387 739	270 588	57 254	-	-	403 383	-	1 118 964
Bagaye	325 746	169 007	59 139	6 686	8 616	159 806	11 717	740 717
Sabon guida	230 620	192 403	118 565	-	40 636	132 238	45 162	759 624
Amacheck	207 046	124 571	106 100	-	3 222	141 431	-	582 371
Kakou	206 959	160 849	74 259	30 136	2 256	272 593	31 208	778 260
Guidan Ider	192 683	162 660	87 989	102 447	2 479	157 232	25 488	730 977
Boussaragué	167 659	133 611	49 843	-	16 804	233 794	93 246	694 956
Toro	164 044	131 343	39 811	1 610	2 683	113 911	44 908	498 308
Ibohamane	110 746	127 716	4 798	-	1 418	275 098	-	519 778
<b>Moyenne</b>	<b>317 977</b>	<b>190 934</b>	<b>85 880</b>	<b>28 526</b>	<b>20 628</b>	<b>194 649</b>	<b>58 439</b>	<b>864 405</b>

## 2.6. Produits et marges brutes

**La marge brute :** une marge est un résultat économique d'une activité. C'est la différence, en valeur monétaire (ex : Francs CFA), entre ce qui est créé par cette activité (produits) et les biens et services consommés (charges) pour y arriver.

Il existe plusieurs niveaux de marges correspondant à plusieurs niveaux de charges (ex : marge sur intrants, marge brute, prenant en compte les charges opérationnelles, marge nette ...). La marge brute comprend les charges fixes et le revenu d'exploitation. Les marges peuvent être calculées de manière prévisionnelle ou après réalisation.

Afin de faciliter les comparaisons entre agriculteurs, pour les cultures, le montant est très souvent exprimé pour la même unité de surface (ex : hectare ou m<sup>2</sup>). Dans le cas présent, les résultats de tous les producteurs ont été ramenés à 2 500 m<sup>2</sup>, une surface proche de la surface médiane (2 894 m<sup>2</sup>).

**Calcul de la marge brute (MB) :  $MB = Total\ produits - Total\ charges\ opérationnelles$**

L'ensemble des 219 producteurs a été classé par ordre en fonction de leurs marges brutes (MB) : de la plus petite MB à la plus élevée. Ainsi, 4 groupes ont été constitués.

Il ressort de ce classement que 11% des producteurs suivis en CGEF ont « perdu de l'argent » (marge brute négative), 29% ont une MB faible avec 85 000 F pour 2500 m<sup>2</sup>, 40% avec une MB moyenne de 249 000 F pour 2 500m<sup>2</sup> et enfin 20% ont dégagé une MB importante avec 590 000 F pour 2 500m<sup>2</sup>. Le tableau 5 présente les résultats de ces groupes.

Tableau 6 : Caractéristiques des groupes en fonction de leurs marges brutes

Groupes	Nombre product.	Superficies en m <sup>2</sup>	Rend. (T/ha)	Charges/ 2 500m <sup>2</sup>	Produits/ 2 500m <sup>2</sup>	MB/ 2 500m <sup>2</sup>	Coût de revient sac en F	Prix sac 120 kg en F	MB par sac
G1 (11%)	25	3 555	10	306 412	212 626	- 93 786	14 151	8 232	- 6 919
G2 (29%)	64	3 687	15	229 672	314 912	85 239	6 581	9 251	2 670
G3 (40%)	86	3 861	18	200 749	450 540	249 791	4 844	11 429	6 585
G4 (20%)	44	2 824	23	215 357	805 839	590 481	3 506	13 470	9 965

Pour 2 500 m<sup>2</sup> les charges moyennes sont de l'ordre de 224 190 F. A part le groupe G1 avec des charges opérationnelles à l'unité de surface nettement supérieures à la moyenne (306 000 F pour 2 500 m<sup>2</sup>), les autres G2, G3 et G4 ont des charges opérationnelles plus ou moins proches de la moyenne, variant entre 200 750 F et 229 670 F.

De l'analyse de ce tableau, nous remarquons que la productivité (rendement), les charges opérationnelles et le prix de vente ont été très prépondérants dans la performance des producteurs :

- **Le G4, 20% des producteurs, avec un prix de vente plus important de (13 470 F par sac) et un bon rendement, présente des performances très élevées avec une marge de 590 481 francs, comparé aux 3 autres groupes. Ce groupe a un rendement moyen de 23T/ha et un prix de vente du sac supérieur de 2 000 à 5 000 F par rapport aux 3 autres groupes. Les charges pour 2 500 m<sup>2</sup> sont proches de la moyenne des 219 producteur suivis ramenés à 2500 m<sup>2</sup> (224 190 F).**
- **Le G3, 40% des producteurs** suivis en CGEF gagnent aussi bien avec l'oignon avec **une MB de 249 791 F** pour 2500 m<sup>2</sup>, avec un prix de vente de 11 429 FCFA/sac et **un rendement de 18 T/ha**. En outre ce groupe présente les **charges opérationnelles les plus faibles** à l'unité de surface en dessous de la moyenne avec 200 000 F/2 500m<sup>2</sup>.
- **Le G2, 29% des producteurs dégagent une marge faible, ils ont un rendement assez moyen et un prix de vente du sac pas assez élevé avec 9 250 F.**

- **Le G1, 11% des producteurs**, avec le prix de vente du sac le plus bas (8 232 F) et les charges opérationnelles à l'unité de surface les plus élevées **présente une marge négative** de -93 786 FCFA/2 500 m<sup>2</sup> (-6 900 F/sac). Ce groupe a aussi le faible rendement (10 T/ha), ce qui explique aussi leur mauvaise performance.

*Commentaires : Les groupes 3 et 4 ont vendu en mars-avril, soit 1 à 2 mois après la récolte alors que les groupes 1 et 2 au moment de la récolte entre février et début mars. Cela montre l'importance de la conservation de l'oignon à des dates où la demande devient très importante et aussi la maîtrise par certains producteurs des périodes propices de mise en culture.*

### 3. Détails des résultats par groupe

#### ❖ G1 Résultats : marge brute moyenne négative

- Surface moyenne 3 555 m<sup>2</sup> ;
- Rendement moyen de 10 T/ha largement en dessous de la moyenne qui est de 17 T/ha ;
- Charges largement au-dessus de la moyenne (224 190 FCFA/2500 m<sup>2</sup>) liées principalement la main d'œuvre ;
- Prix moyen de vente du sac de 120 kg de 8 232 F et un cout de revient du sac de 14 151 F.

Tableau 7 : Groupe ayant une MB négative

Sites	Nbre de producteurs	Moyenne de Sup. (m <sup>2</sup> )	Rendement (T/ha)	Moyen pour 2 500 m <sup>2</sup> en FCFA		
				Charges	Produits	MB
Bagaye	5	4 024	7	212 855	141 746	- 71 109
Boussaragué	2	6 156	8	189 483	154 815	- 34 667
Changnassou	4	2 800	<b>18</b>	<b>461 207</b>	<b>389 208</b>	<b>- 71 999</b>
Fachi	2	1 696	<b>18</b>	<b>641 576</b>	<b>395 996</b>	<b>- 245 580</b>
IBOHAMANE	4	2 030	3	162 792	60 974	- 101 818
Kollé	2	5 631	7	173 751	148 141	- 25 610
Sabon guida	2	1 357	6	182 507	126 339	- 56 168
Tabalak	3	3 162	<b>16</b>	<b>511 348</b>	<b>350 102</b>	<b>- 161 246</b>
Toro	1	10 256	6	191 351	105 304	- 86 047
<b>Total général</b>	<b>25</b>	<b>3 555</b>	<b>10</b>	<b>306 412</b>	<b>212 626</b>	<b>- 93 786</b>

Sur les 219 producteurs dont les résultats ont été analysés, 25 producteurs ont une marge brute négative soit 11% du total des producteurs.

Ce groupe présente un rendement très faible, un montant des charges plus élevé et un prix de vente faible c'est à dire tous les indicateurs pour une marge brute négative ou très faible.

*La CRA et les OP partenaires vont identifier ces producteurs pour la prochaine campagne afin de suivre avec eux les montants des dépenses avec pour objectif de revenir à des niveaux proches de la moyenne des producteurs. Une attention particulière sera également portée pour comprendre non seulement les modes de commercialisation de l'oignon, mais également, sur la conduite de la culture pour comprendre les raisons de la faible productivité afin de les amener à améliorer la situation.*

#### ❖ G2 (29% des producteurs suivis) : marge brute 85 239 F/2 500 m<sup>2</sup>

- Surface moyenne 3 687 m<sup>2</sup> ;
- Rendement moyen de 15 T/ha en dessous de la moyenne générale ;
- Charges sensiblement égales à la moyenne (224 190 F/2500 m<sup>2</sup>) ;
- Prix moyen de vente du sac de 120 kg à 9 251 F.



Sites	Nbre de producteurs	Moyenne de Sup (m <sup>2</sup> )	Rendement (T/ha)	Moyen pour 2500 m <sup>2</sup> en FCFA		
				Charges	Produits	MB
Alibou Elh	7	1 849	21	332 468	432 938	100 470
Amasheck	3	3 832	7	146 569	251 018	104 449
Bagaye	7	4 486	12	183 410	255 402	71 992
Boussaragué	8	2 921	11	152 632	256 887	104 255
Changnassou	11	4 791	19	308 727	362 621	53 894
Fachi	4	3 299	17	338 215	449 993	111 777
Guidan Ider	1	4 206	10	149 727	260 045	110 319
Ibohamane	7	3 360	10	126 127	208 746	82 619
Kakou	2	790	12	231 394	267 528	36 134
Kollé	8	4 078	18	293 552	367 296	73 743
Sabon guida	2	1 807	12	144 645	252 834	108 189
Tabalak	1	2 216	14	179 913	261 733	81 820
Toro	3	7 709	12	121 744	258 973	137 229
<b>Total général</b>	<b>64</b>	<b>3 687</b>	<b>15</b>	<b>229 672</b>	<b>314 912</b>	<b>85 239</b>

Ce groupe représente 29% des producteurs analysé, dégage une marge très faible, **85 239 F** pour 2 500 m<sup>2</sup>. Si les producteurs des autres sites ont un faible rendement, ceux des sites de Alibou Elh (21T/ha), Changnassou (19T/ha), Kollé (18T/ha) et Fachi (17T/ha) ont un rendement supérieur ou égal à la moyenne, mais avec des charges opérationnelles beaucoup plus élevées, ce qui explique leur faible performance économique.

*Pour ces producteurs le conseil doit s'orienter vers la maîtrise des charges de production et la vente des produits au moment où les prix sont rémunérateurs.*

*Pour les producteurs des autres sites de ce groupe, l'accent doit être mis non seulement sur la technique, mais aussi sur la maîtrise des charges d'exploitations et vendre à la période favorable.*

❖ **G3 (40% des producteurs suivis en CGEF) : marge brute 249 791F/2 500 m<sup>2</sup>**

- Surface moyenne 3 915 m<sup>2</sup> ;
- Rendement moyen de 18 T/ha ;
- Charges légèrement en deçà de la moyenne (224 190 FCFA/2500 m<sup>2</sup>) ;
- Prix moyen de vente du sac de 120 kg à 11 429 F.

Sites	Nbre de producteurs	Moyenne de Sup (m <sup>2</sup> )	Rendement (T/ha)	Moyen pour 2500 m <sup>2</sup> en FCFA		
				Charges	Produits	MB
Alibou elh	7	1 787	26	274 591	524 968	250 377
Amasheck	10	3 048	12	147 570	413 222	265 653
Bagaye	4	5 254	18	184 391	401 247	216 856
Boussaragué	5	10 426	13	176 577	423 137	246 560
Changnassou	4	3 626	23	245 487	431 234	185 747
Fachi	5	3 745	23	272 840	476 030	203 191
Guidan Ider	7	3 917	14	164 072	442 593	278 521
Ibohamane	10	3 615	16	136 587	337 360	200 774
Kakou	7	1 585	19	214 301	510 982	296 680
Kollé	6	3 915	27	326 703	558 299	231 596
Sabon guida	8	2 924	19	209 007	498 272	289 264
Tabalak	5	2 594	18	244 934	489 150	244 216
Toro	8	6 021	15	128 567	410 415	281 848
<b>Total général</b>	<b>86</b>	<b>3 861</b>	<b>18</b>	<b>200 749</b>	<b>450 540</b>	<b>249 791</b>

Ce groupe représente 40% des producteurs, ils dégagent une marge de 249 791 F pour 2 500 m<sup>2</sup>.

*Au niveau de ce groupe, de façon générale, les producteurs ont obtenu un bon rendement et, de ce fait, pour améliorer leurs marges, ils doivent travailler sur des prix de vente plus rémunérateurs, mais aussi chercher à réduire leurs coûts de production.*

En outre, les sites Amasheck, Boussaragué, Guidan Ider, Ibohamane et Toro n'ont très bien produit mais ont bien vendu avec des prix de vente plus élevés, ce qui fait qu'ils ont des bonnes MB.

*Pour mieux gagner, ils doivent chercher à améliorer leur rendement.*

❖ **G4 (20% des producteurs suivis) : marge brute 590 481F/2500 m<sup>2</sup>**

- Surface moyenne 2 824 m<sup>2</sup> ;
- Rendement moyen de 23 T/ha ;
- Charge 215 357 F légèrement inférieure à la moyenne (224 190 FCFA/2500 m<sup>2</sup>) ;
- Prix moyen de vente du sac de 120 kg à 13 470 F.

Sites	Nbre de producteurs	Moyenne de Sup (m <sup>2</sup> )	Rendement (T/ha)	Moyen pour 2500 m <sup>2</sup> en FCFA		
				Charges	Produits	MB
Alibou elh	1	1 974	31	241 602	645 962	404 360
Amasheck	2	2 291	19	168 942	694 765	525 822
Boussaragué	5	1 956	19	126 563	673 730	547 167
Fachi	6	2 691	25	340 954	1 170 290	829 336
Guidan Ider	7	4 128	22	246 819	796 972	550 153
Ibohamane	1	3 076	28	155 219	585 271	430 052
Kakou	7	2 052	24	176 003	727 165	551 162
Sabon guida	3	2 742	25	173 647	698 472	524 825
Tabalak	9	2 843	21	239 033	846 755	607 723
Toro	3	3 880	21	143 495	686 855	543 360
<b>Total général</b>	<b>44</b>	<b>2 824</b>	<b>23</b>	<b>215 357</b>	<b>805 839</b>	<b>590 481</b>

Ce groupe représente 20% des producteurs, ils dégagent une marge brute de 590 481 F/2 500m<sup>2</sup> qui est un très bon résultat. Ils ont un rendement de 23T/ha nettement supérieur à la moyenne. En plus de la bonne performance technique, ces producteurs ont très bien vendu avec un prix de vente plus élevé.

*Ils doivent maintenir la constance et être des exemples pour les autres producteurs auxquels ils pourront partager leur expérience.*

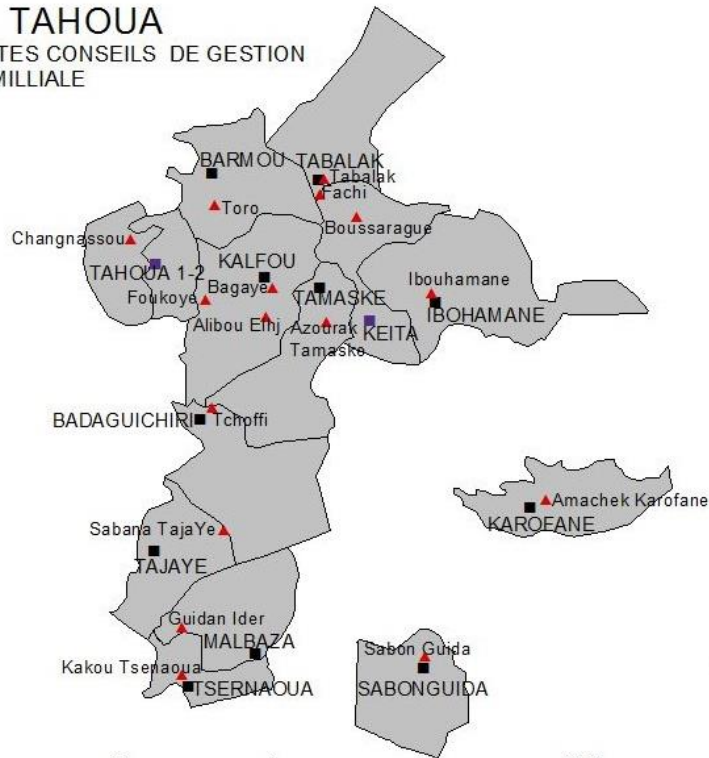
*Les activités de conseil de gestion à l'exploitation familiale sur les cultures maraichères, menées par la Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua, bénéficient du financement du Projet d'appui au développement d'activités rurales et de financement de filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua (Projet Pôles Ruraux) financé par Agence française de Développement, l'Union européenne et l'Etat du Niger.*



Page suivante : Carte des sites suivis en conseil de gestion dans la Région de Tahoua.

# REGION DE TAHOUA

LOCALISATION DES SITES CONSEILS DE GESTION  
A L'EXPLOITATION FAMILIALE



SOURCES: FICHER IGN  
LEVE GPS

AOUT 2021